

République Française

Département de l'Oise

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°5/2024

Séance du 21 Mars 2024

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Votants
42	32	34

L'an deux mille vingt quatre, le 21 Mars 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Olivier Métra à Bornel, sous la présidence de Madame Nathalie RAVIER, Présidente.

Présents :

Date de Convocation
7 mars 2024

ANDEVILLE

Jean-Charles MOREL
Gilbert AUDINET
Pascale AYNARD

Date d’Affichage
07/03/24

BEAUMONT-LES-NONAINS

Valéry BEAUVISAGE

BORNEL

Dominique TOSCANI
Alice CAMPAGNARO
Emmanuel PIGEON
Christiane TOSCANI

Objet de la Délibération
CONTRAT DE VILLE 2024-2030

CHAVENCON

Mireille LUTZ
Daniel CARTAYRADE
(suppléant)

CORBEIL-CERF

Laurent CHEVALLIER

ESCHES

Denis VANHOUTTE

HENONVILLE

Hervé LE MAREC

LABOISSIERE EN THELLE

Jean-Jacques THOMAS
Sylvie COURTAUT
(suppléante)

LA DRENNE

Jean-Sébastien DELAVILLE

LES HAUTS TALICAN

Philippe LOGEAY

LORMAISON

Philippe FREMONT

MERU

Nathalie RAVIER
Adelafid MOKHTARI
Lydie LEDARD
Hugues DE LEON
Frédérique LEBLANC
Georges CHAMPENOIS
Philippe KIESSAMESSO
Sylvain TAMBURRO
Olivier CROISIC
Françoise ETIENNE

MONTCHEVREUIL

Christiane VIGNOLI
(suppléante)

MONTS

Didier BOUILLIANT

POUILLY

Daniel CAUCHIES
Michel GUILLIN
(suppléant)

SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS

Alain LETELLIER

VALDAMPIERRE

Laurent MERMET
(suppléant)

VILLENEUVE LES SABLONS

Christian NEVEU
Lydia OEUVRARD
(suppléante)

Absents excusés :

Madame Line COURVILLE
Madame Laurence DESCHEPPER
Monsieur Dany GOURET
Madame Virginie PIERREL
Monsieur Mustapha CHAREF
Madame Annie LEROY
Monsieur Eddie VANDENABEELE

Pouvoirs :

Madame Catherine HERMAN à Monsieur Christian NEVEU
Madame Aldijia DAHMOUN à Madame Nathalie RAVIER

Monsieur Olivier CROISIC est désigné secrétaire de séance.

Soit 32 délégués présents ou représentés, formant la majorité des membres du Conseil Communautaire.

OBJET : CONTRAT DE VILLE 2024-2030

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la nouvelle géographie prioritaire de la ville concerne 1.362 quartiers en métropole, répartis à présent dans tous les départements. Le quartier NACRE SAINT-EXUPERY est maintenu dans la géographie prioritaire.

Issu de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, le précédent contrat de ville prévu pour 6 ans est finalement arrivé à échéance le 31 décembre 2023, soit sur une durée totale de 9 ans.

Sur le plan national, les travaux d'élaboration des contrats de ville 2024-2030 ont été lancés par les partenaires concernés à partir de l'automne 2023 en deux phases :

- La première, à échéance de la fin 2023, pour aboutir à la définition des priorités identifiées à l'échelle communale à l'issue d'une consultation citoyenne.
- La deuxième durant le premier trimestre 2024 pour finaliser les contrats de ville à partir des résultats de la consultation des acteurs de la politique de la ville et des habitants des quartiers en politique de la ville (QPV).

La nouvelle contractualisation sera mise en œuvre à compter du 1^{er} avril 2024 pour six ans. Afin d'ajuster les priorités et stratégies déployées des trois premières années, une actualisation est prévue en 2027.

Les signataires obligatoires des contrats de ville nouvelle génération 2024-2030 sont :

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le

et publication ou
notification
du

- L'Etat, ses établissements publics et les groupements d'intérêt public dont l'Etat est membre,
- Les communes et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre concernés,
- Les départements et les régions.

Avec « Engagements Quartiers 2030 », les piliers qui ont marqué la précédente génération de contrat cèdent la place à 4 axes :

1. L'émancipation pour tous dans le respect des valeurs de la République et de la laïcité,
2. Le plein emploi,
3. La tranquillité et la sécurité publique,
4. Les transitions écologiques et énergétiques.

A ce nouveau contrat de ville, sont annexées les conventions suivantes :

- La convention cadre portant sur l'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) dans le quartier prioritaire de la politique de la Ville de Méru NACRE SAINT EXUPERY
- La convention cadre de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité qui décline collectivement un plan d'actions individuelles ou collectives contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie des habitants et usagers du Quartier Prioritaire

Sur proposition de Madame la Présidente

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le nouveau contrat de ville 2024-2030

APPROUVE la convention cadre portant sur l'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) dans le quartier prioritaire de la politique de la Ville de Méru NACRE SAINT EXUPERY

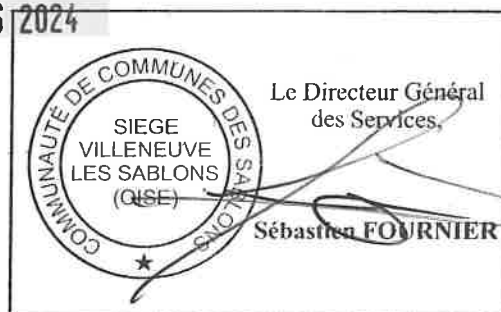
APPROUVE la convention cadre de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité qui décline collectivement un plan d'actions individuelles ou collectives contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie des habitants et usagers du Quartier Prioritaire.

AUTORISE Madame la Présidente à signer l'ensemble des documents relatifs à ce nouveau contrat de ville 2024-2030

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le **25 MARS 2024**

Fait et délibéré,
les jours, mois et ans sus-dits,

et publication ou
notification
du **25 MARS 2024**



La Présidente
Nathalie RAVIER

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

Utilisateur : FOURNIER Sebastien

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL202405
Objet :	Délibération n°2024-05 - Contrat de Ville 2024 - 2030
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-21 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.5 - Politique de la ville-habitat-logement
Identifiant unique :	060-246000582-20240321-DEL202405-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-246000582-20240321-DEL202405-DE-1-1_0.xml	text/xml	3.7 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : N°5_20240325143833.pdf Nom métier : 99_DE-060-246000582-20240321-DEL202405-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	185.6 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Contrat de ville 2024-2030 version définitive .pdf Nom métier : 99_DE-060-246000582-20240321-DEL202405-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	2.8 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : ANNEXE 1 - Convention abattement 30% TFPB 2024-2030.pdf Nom métier : 99_DE-060-246000582-20240321-DEL202405-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	2.2 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : ANNEXE 2 - convention cadre GUSP.pdf Nom métier : 99_DE-060-246000582-20240321-DEL202405-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	1 Mo

Nom métier :		
99_DE-060-246000582-20240321-DEL202405-DE-1-1_15.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	106 Ko
Nom original : CDC HABITAT - PLAN ACTIONS 2024.pdf		
Nom métier :		
99_DE-060-246000582-20240321-DEL202405-DE-1-1_16.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	122.4 Ko
Nom original : CLESENCE - BILAN 2023.pdf		
Nom métier :		
99_DE-060-246000582-20240321-DEL202405-DE-1-1_17.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	121.9 Ko
Nom original : CLESENCE - PLAN ACTIONS 2024.pdf		
Nom métier :		
99_DE-060-246000582-20240321-DEL202405-DE-1-1_18.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	80.4 Ko
Nom original : LAESSA - bilan 2023 Méru.pdf		
Nom métier :		
99_DE-060-246000582-20240321-DEL202405-DE-1-1_19.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	118.9 Ko
Nom original : LAESSA - PLAN ACTIONS 2024.pdf		
Nom métier :		
99_DE-060-246000582-20240321-DEL202405-DE-1-1_20.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	124.7 Ko
Nom original : OPAC OISE - BILAN 2023.pdf		
Nom métier :		
99_DE-060-246000582-20240321-DEL202405-DE-1-1_21.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	91.7 Ko
Nom original : SA HLM 60 - BILAN 2023.pdf		
Nom métier :		
99_DE-060-246000582-20240321-DEL202405-DE-1-1_22.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	62 Ko
Nom original : SA HLM 60 - PLAN ACTIONS 2024.pdf		
Nom métier :		
99_DE-060-246000582-20240321-DEL202405-DE-1-1_23.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 mars 2024 à 16h00min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 mars 2024 à 16h02min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 mars 2024 à 16h02min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 mars 2024 à 16h02min25s	Reçu par le MI le 2024-03-25